

Bobigny, le 21/04/2023

CSAL du 21/04/2023

Monsieur le Président,

Nous allons tout d'abord aborder le contexte sociétal actuel. Solidaires Finances Publiques s'est largement exprimé sur les sujets suivants :

- réforme de l'assurance chômage
- inflation
- réforme des retraites.

Nous pouvons qualifier d'exceptionnelles l'ensemble des journées de grève et de mobilisations contre la réforme des retraites. L'intersyndicale DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances publiques, F.O.-DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC affirme que ce mouvement social ne peut conduire qu'au retrait de la réforme des retraites.

L'utilisation du 49.3, la promulgation extrêmement rapide par le Président de la République et son allocution sont des illustrations supplémentaires du mépris de l'exécutif pour tous ceux qui, majoritaires dans la population, s'opposent à cette réforme brutale, injuste et inefficace.

La décision du Conseil constitutionnel a peut être rendu la réforme conforme à la Constitution, mais elle ne l'a pas rendue légitime pour autant. Nous espérons toujours que l'exécutif, face aux mobilisations qui perdurent, annulera purement et simplement cette réforme, qui a été adoptée sans vote à l'Assemblée Nationale ce 20 mars dernier, et dont la mesure phare, le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, est massivement contestée par l'ensemble de la population et les syndicats depuis janvier.

Dans ce contexte de crise démocratique, nous déplorons les violences qui sont de plus en plus importantes et qui récemment ont touché nos services. Dans la nuit du 30 au 31 mars, le centre des Finances Publiques de Bron (69) a été incendié et une partie des locaux a été totalement détruite par l'incendie. Heureusement aucune victime n'est à déplorer. Cet incendie semble d'origine criminelle et une enquête est en cours.

Solidaires Finances Publiques condamne avec fermeté cet acte criminel, préjudiciable aux agentes et agents des Finances Publiques, mais aussi aux contribuables, qui seront privés pour plusieurs semaines de leur service public de proximité, et ce alors que vient de débiter la campagne déclarative des revenus 2022.

Ironiquement, il y a 3 semaines, alors qu'on n'a cessé de nous répéter que la réforme des retraites était indispensable, qu'il n'y avait pas d'autres solutions que de porter l'âge légal de départ de 62 à

64 ans afin de combler le manque de ressources financières de 13 Mds, nous apprenions que la Société générale, BNP Paribas, Natixis, HSBC étaient perquisitionnées pour un scandale de fraude fiscale hors normes permettant d'échapper à l'impôt sur les dividendes grâce à la pratique du cumcum.

La France s'est, certes, dotée en 2018 d'un « bouclier anti CumCum », mais dès sa création, ce bouclier avait suscité de nombreux débats (notamment de parlementaires) regrettant l'insuffisance du dispositif mis en place et sa restriction au Cumcum interne écartant de facto le CumCum externe.

A la lumière des perquisitions opérées, ce 28 mars, et sans préjuger des suites de cette affaire, la démonstration est faite que la fraude ne cesse de se développer et de se complexifier. Pour la combattre, Solidaires Finances Publiques rappelle l'urgence de se doter de moyens législatifs efficaces, de moyens humains en nombre suffisant et de moyens matériels opérants nécessaires pour combattre l'évasion et la fraude fiscales.

Incroyable calendrier et télescopage de l'actualité : il manque 13 Mds dans la caisse des retraites et la pratique des CumCum coûte 30 Mds à la France.... Il nous sera certainement répondu que ce ne sont pas les mêmes caisses et nous rétorquerons qu'au lieu de nous faire travailler plus, il nous faut des moyens pour assurer les rentrées fiscales éludées !

Nous sommes convoqués, ce jour, pour le 2nd CSAL de l'année, concernant l'objet du présent CSAL:

En préambule, et suite à de nombreuses remontées de divers départements sur des difficultés de saisines des CAPN concernant les recours de télétravail, temps partiels, nous vous remercions Monsieur le Président de bien vouloir nous communiquer le nombre de dossiers par catégories qui ont été transférés au bureau CVT au vu des tenues des CAPN.

En ce début de campagne d'impôt sur le revenu, Solidaires Finances Publiques 93 tient à vous alerter sur des atteintes au droit des agents à disposer de leurs congés annuels, sous prétexte de nécessités de service. Alors même que ces services sont vidés du fait de votre politique de suppression d'emplois. Est-ce aux agents de pâtir de vos décisions funestes ?

Il en est de même au niveau des modalités de télétravail qui sont modifiées au jour le jour par des chefs de service selon leur bon vouloir, faisant fi du protocole cosigné par les 2 parties prenantes. Notre administration se targue d'être une administration numérique, nombre de nos applications sont censées être télétravaillables, nous vous demandons de sensibiliser l'ensemble des services car hormis la réception physique, la quasi-totalité des tâches peuvent être télétravaillables.

En parlant d'administration numérique, nous ne pouvons nous empêcher de penser à la situation de nos collègues des impôts fonciers, englouties sous les demandes des contribuables du fait d'applicatifs bâclés qui rendent compliquées les démarches des usagers qui viennent nous solliciter. Si nous mettons de côté la surcharge du contact des usagers, il est préjudiciable que les agents ne soient pas formés correctement à l'exercice, du fait de logiciels contraignant et non finalisés.

En plus, des différentes difficultés applicatives que rencontrent les collègues et les usagers afin d'appliquer les consignes de la Centrale, il y a un risque important de fiabilité des bases de fiscalité locales au travers une mise à jour des bases TF compromises et du risque à venir pour la liquidation des taxes d'urbanisme. Notre territoire voit certaines de ces communes placées sous réseau d'alerte, il ne faudrait pas que la gestion désastreuse des outils applicatifs vienne aggraver leur situation financière.

A ce titre Solidaires Finances Publiques 93 réclament une prime du fait de la surcharge de travail pour les services avec la mise en place de toutes ces nouvelles calamités applicatives.

Solidaires Finances Publiques s'est déjà exprimé largement lors du GT du 4 Novembre 2022, mais nous tenons à réitérer nos demandes, notamment celle concernant la revalorisation de l'indemnité journalière de télétravail de 2,88 € toujours plafonnée à 220 €/an. En effet, ce montant n'est toujours pas à la hauteur des dépenses réellement engagées par les télétravailleurs surtout dans un contexte d'augmentation des coûts d'approvisionnement en énergie et en fluide.

La réforme de la RPP qui a été remplacée au 1^{er} janvier par la RGP a été source de nombreuses inquiétudes pour beaucoup de nos collègues.

En effet, cette réforme fait de tous les agents publics des justiciables en puissance puisque tout agent pourra être mis en cause dans des cas de fautes graves ayant causées un préjudice financier significatif. Le courrier du DG n'a que partiellement levé ces inquiétudes, il est donc urgent que le texte protège les agents.

Venons en à l'ordre du jour de ce CSAL :

Sur le budget 2022, que dire de plus, que sans le CHSCT et l'augmentation des tarifs des énergies et fluides, sans compter l'inflation dans son ensemble, nous sommes inquiets sur le budget de l'année en cours.

Sur le bilan de la formation professionnelle, nous tenions à remercier toute l'équipe pour le travail effectué, la DDFIP 93 est le berceau de la formation pour beaucoup d'agents qui finissent un jour par quitter notre département et la qualité de celle-ci n'est plus à démontrer.

Ce qui est dommageable c'est le manque de temps et de moyens compensé par des e-formation qui ne peuvent en aucun cas remplacer le présentiel.

Sur les PCE, nous avons déjà en audience apporté nos revendications qui restent les mêmes.

Les agents n'ont pas à payer le manque de moyens alloués au contrôle fiscal et quand on entend dire par un ancien Ministre de l'Action et des Comptes Publics que la soi-disant « fraude sociale des étrangers » qui ruine les finances publiques de la France, les calculs ne sont pas bon Kévin !

Restructurer pour continuer à pouvoir travailler, c'est un comble !!!

Sans la grande conscience professionnelle des agents, vous n'y arriveriez pas, soyez en conscient.

Nous continuerons à exiger :

L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois

L'arrêt immédiat des restructurations et fermetures de service

Le retrait immédiat du NRP

Le maintien du maillage territorial

**L'embauche immédiate de fonctionnaires afin d'accomplir nos missions et
l'arrêt de la contractualisation**

**L'augmentation immédiate du point d'indice pour tenir compte de l'inflation et
du gel du point d'indice depuis plus de 10 ans**

L'arrêt de la privatisation de nos missions

**Maintien de tous les régimes spéciaux dont notre régime du code des pensions
civiles et militaires**

Retrait de la réforme des retraites

